

Seul le prononcé fait foi



**Fonds  
pour l'environnement mondial**

**RELEVER LE DÉFI DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

**Rapport d'étape sur le programme de réforme du FEM**

**Monique Barbut**

**Présidente et directrice générale**

Réunion du Conseil du FEM  
Washington  
12 juin 2007

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Je suis très heureuse de vous voir tous réunis ici autour de cette table, et j'attends avec impatience les échanges de vues animés que nous aurons au cours des prochains jours. C'est avec plaisir que je débute cette réunion en accueillant la Somalie comme 178ème membre du FEM. Je souhaite également souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil qui siègent pour la première fois :

Australie : James Hall

Bahamas : Donald Cooper

Bésil : Raphael Azeredo

Égypte : Mohamed Sayed Khalil

Érythrée : Mogos Woldeyohannes

Finlande : Tiina Jortikka-Laitinen

Moldavie : Violeta Ivanov

Vous êtes devenus membres du Conseil alors que l'attention portée par les citoyens et les décideurs aux problèmes fondamentaux que nous traitons ici n'a jamais été aussi importante à travers le monde. Ce sentiment d'urgence qui s'exprime accroît les opportunités qui nous sont offertes mais aussi notre responsabilité de nous acquitter efficacement de notre mission.

Je prends cette responsabilité très au sérieux ; c'est pourquoi, lors de notre précédente réunion en décembre, je vous ai promis de redynamiser le FEM autour d'un Pacte de viabilité en cinq points : stratégie, innovation, équité, ciblage et accessibilité. Le programme de réformes que je vous propose participe de cette ambition et je me réjouis de pouvoir maintenant le partager avec vous.

Permettez-moi de commencer par rappeler brièvement les principaux points de ce programme et la manière dont ils s'inscrivent dans notre ordre du jour. Un rapide tour

d'horizon des six éléments les plus cruciaux, qui sont tous liés et interdépendants, permettra je crois de situer le contexte dans laquelle s'inscrivent nos travaux.

*Premièrement, les stratégies pour les domaines d'intervention.* En décembre, nous avons examiné une série de stratégies de long terme. Nous vous proposons aujourd'hui de préciser nos priorités pour la période couverte par le FEM-4, en s'appuyant sur la feuille de route tracée lors de la dernière reconstitution et en mettant l'accent sur la sélectivité et l'intégration des actions menées dans nos différents domaines d'intervention. Nous nous sommes par ailleurs efforcés de replacer directement nos stratégies dans une approche programmatique et avons commencé à élaborer des stratégies dans deux domaines transversaux — la gestion durable des forêts, d'une part, et celle des produits chimiques d'autre part. Ces stratégies vous seront présentées au *Point 16 de l'ordre du jour*.

*Deuxièmement, le cadre de gestion par objectifs.* La mise en place des nouvelles stratégies que je viens d'évoquer, et en particulier de l'approche-programme dans laquelle elles s'inscrivent, va nous permettre de mieux rendre compte de l'impact des projets du FEM, domaine dans lequel de sérieuses lacunes ont pu être observées par le passé. Le détail de notre proposition vous sera présenté au *point 17 de l'ordre du jour*. Notre objectif a été d'élaborer un cadre conceptuel et méthodologique permettant de mesurer plus efficacement les progrès accomplis en direction des résultats recherchés, et, partant, de s'assurer de la viabilité de nos investissements.

*Troisièmement, les avantages comparatifs des agences du FEM.* La stratégie proposée ne peut réussir que si elle s'appuie sur des agences solides possédant les compétences requises pour appuyer les efforts déployés par les pays. Il est donc impératif que nous adoptions un cadre d'analyse adéquat qui prenne en compte les avantages comparatifs de chacune des agences. Nous avons ainsi consulté l'ensemble des partenaires du FEM et avons

abouti aux propositions de modifications qui vous seront présentées au *Point 11 de l'ordre du jour* et qui traitent spécifiquement du rôle opérationnel des agences.

Nous continuerons parallèlement à nous conformer à l'Instrument qui confère aux trois agences d'exécution un rôle central en matière de politiques et de stratégies du FEM. Ces institutions conservent bien entendu les fonctions de surveillance qu'elles exercent déjà et, pour faciliter leur tâche, je me réunirai dorénavant avec leurs dirigeants après chaque réunion du Conseil.

Quatrièmement, *le cycle de projet révisé*. Seul un cycle de projet efficace et soutenable permettra de rendre effectives les améliorations découlant potentiellement d'une meilleure division du travail entre agences et l'adoption de nouvelles stratégies. Sans cela, rien ne fait sens. L'approche que nous suggérons, qui consiste à réduire à 22 mois la durée du cycle tout en garantissant la qualité des projets, y compris au plan financier, et la possibilité d'un regard attentif du Conseil, vous sera présentée au *Point 13 de l'ordre du jour*.

Cinquièmement, *un programme de travail incorporant tous ces éléments*. Je suis heureuse de vous présenter le résultat direct de ce processus, c'est-à-dire le premier programme de travail financé grâce à la dernière reconstitution. Ce programme est ambitieux et comprend trois grandes initiatives stratégiques — TerrAfrica, le Programme de microfinancements et l'Initiative de partenariat publics-privés — qui ont toutes été conçues de manière à produire des impacts à l'échelle mondiale. Nous sollicitons, pour l'intégralité du programme de travail, le montant de 561,82 millions de dollars, soit près d'un cinquième des ressources programmées pour FEM-4. Je me félicite du volume des cofinancements obtenus au titre de ces propositions, qui atteignent plus de 3400 millions de dollars, soit un effet de levier record de 6,4 contre seulement 4 lors de la période précédente.

*Sixièmement, un Secrétariat redynamisé et un budget plus stratégique.* Certains pourraient craindre que les changements évoqués précédemment compromettent le rôle moteur des pays et le rapport coût-efficacité des interventions. Je suis en fait persuadée du contraire. Le paquet de réformes que je vous propose nous donnera la possibilité de devenir une institution plus efficace et robuste, de davantage répondre aux préoccupations et aux besoins directs des pays et de mieux rendre compte de l'impact réel de nos investissements sur le terrain.

Nous devons repenser le budget de fonctionnement du Secrétariat afin de mettre en œuvre cet ensemble de changements stratégiques. Il nous faut accroître les capacités du FEM pour répondre directement aux besoins des pays, veiller à l'efficacité des projets et améliorer nos capacités de suivi. Cela nécessite en particulier la création d'un poste d'ombudsman afin de resserrer les relations avec les pays, et le renforcement de l'équipe chargée des relations externes. J'espère que vous appuierez cet effort en adoptant un budget plus solide adapté à ces nouveaux besoins.

Chers amis,

Vous le savez, les derniers six mois ont été très chargés, intenses et parfois difficiles, mais je pense que nous sommes sur la bonne voie. J'ai relevé récemment avec satisfaction certains signes positifs, notamment l'approbation par les 53 pays d'Afrique subsaharienne et les 16 pays insulaires du Pacifique de la stratégie que le FEM entend impulser dans ces pays. Je formule le vœu que ce Conseil soit l'occasion pour vous tous d'approuver également ces orientations, dans le prolongement des discussions que nous avons eu ces dernières semaines.

Je suis à votre disposition au cours des prochains jours, pour vous expliquer si nécessaire les différents éléments de ce processus et répondre à vos éventuelles préoccupations. Je suis en tout cas déterminé à ce que nous continuions à aller ensemble

encore plus loin dans la recherche de l'excellence qui caractérise le FEM.

Il nous faut à présent nous atteler résolument à la tâche. J'attends maintenant avec grand intérêt de prendre connaissance du fruit de votre réflexion.